REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **30 mars 2017**

Compte rendu affiché le **06 avril 2017**

Date de convocation du Conseil municipal le **24 mars 2017**

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 07 AVR. 2017
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE 3

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Muriel LECERF**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Matthieu FISCHER à Stéphane BERTIN, Marie-Emmanuelle SYRE à Christine BERTIN, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Oscar ARAZ à Jean-Michel DIDION, Virginie COMTE à Pierre DUSSURGEY, Philippe MOINE à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés : **Bernard GENIN**

Membres absents : **Morad AGGOUN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA, Batoul HACHANI**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**

Objet :

17.03.0703
Attribution d'une subvention au Centre social Georges Lévy pour les missions du pôle adulte - famille

RAPPORT DE MADAME FARTAS

Mesdames, Messieurs,

Le Centre social Georges Lévy exprime son souhait de renforcer son action du pôle adulte-famille. A ce titre, l'association a sollicité la Ville de Vaulx-en-Velin pour son soutien financier afin de développer de nouvelles missions.

Pour mémoire, la Ville de Vaulx-en-Velin avait accompagné les missions du pôle famille jusqu'en 2015, par la mise à disposition de personnel.

Aujourd'hui, il est proposé que la Ville contribue à soutenir le Centre social Georges Lévy à hauteur de 50 000 € pour l'année 2017.

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver le présent rapport ;

➢ De voter une subvention d'un montant de 50 000 € pour participer aux missions du pôle adulte-famille du centre social G.Lévy ;

➢ De dire que ces crédits sont inscrits au BP 2017 de la Ville, chapitre 65 article 6574.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Nombre de suffrages exprimés : 36
Votes Pour : 36
Votes Contre :
Abstention :

➢ Approuve le présent rapport ;

➢ Décide d'attribuer une subvention d'un montant de 50 000 € pour participer aux missions du pôle adulte-famille du centre social G.Lévy ;

➢ Dit que ces crédits sont inscrits au BP 2017 de la Ville, chapitre 65 article 6574.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)